

LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL

Hiver 2024

Vol. 24, no 1

Crédit photo : Richard Tétrault

**Inscriptions
session hiver**

22

**Randonnée
aux flambeaux**

30

**Plaisirs
sur neige**

30

À l'intérieur...

Sections municipale et loisirs

Piedmont a maintenant 100 ans



De septembre 2022 à septembre 2023, la municipalité de Piedmont a vécu de nombreux moments festifs tout au long des douze derniers mois pour célébrer ses 100 ans. **Un centenaire qui s'est révélé riche en anecdotes, en histoires et en exploits, et qui nous aura permis de faire renaître les hommes et les femmes qui ont contribué au développement de notre communauté.**

Durant cette année de célébrations, nombreux sont les Piedmontaises et les Piedmontais qui ont participé à l'un ou plusieurs des rendez-vous auxquels la municipalité les avait conviés pour célébrer, comme il se doit, cet anniversaire digne de mention et de reconnaissance.

Aujourd'hui, bien que les activités soient terminées, le 100^e demeure encore bien présent dans nos mémoires. Pour ceux et celles qui souhaitent poursuivre l'expérience, nous vous proposons trois incontournables !

Remerciements à nos partenaires et fournisseurs

agréma
SP-Coureur | Mirabel | Sherbrooke | Oshawa



DEVCON
SOLUTIONS EN CIMENT

DOMAINE DES PAYS D'EN HAUT
MUNICIPALITÉ

DWB
CONSULTANTS



Desjardins
Caisse de la Vallée
des Pays-d'en-Haut



king



Livre du 100^e

En vente à l'hôtel de ville de Piedmont, au coût de 30 \$ (taxes incluses).



La lithographie de la toile du 100^e

Vous pouvez également vous procurer une magnifique lithographie de la toile qui a été réalisée par l'artiste-peintre Pauline Paquin dans le cadre du 100^e anniversaire de Piedmont et qui trône dans

l'espace où on retrouve le comptoir client.

En vente à l'hôtel de ville de Piedmont, au coût de 100 \$ (taxes incluses).

Pour réserver: info@piedmont.ca



Le balado du circuit patrimonial

Vous pouvez compléter votre visite des douze panneaux du circuit patrimonial grâce au code QR présent sur chaque panneau! Vous découvrirez, grâce à la narration réalisée par le comédien Martin Héroux (notre Jackrabbit du 100^e), de magnifiques petits trésors sur notre municipalité et ses personnages qui ont forgé notre formidable histoire.

TABLE DES MATIÈRES



Mot du maire.....	4
-------------------	---

SECTION ADMINISTRATION

Administratif et Finances	6-11
Prévention des incendies.....	12-13
Sécurité publique.....	14
Environnement.....	15-17
Horticulture	18-19
Travaux publics.....	20

SECTION LOISIRS

Inscriptions et activités.....	22-28
Politique de soutien à l'excellence.....	29
Un enfant un arbre.....	29
Activités et événements.....	30-31
Campuces.....	32-33
Organismes.....	34-36
Centre sportif des Pays-d'en-Haut.....	37
Bibliothèque.....	38



Chères Piedmontaises et chers Piedmontais,

Une année riche en moments forts

Cette année aura été mémorable pour toute la communauté de Piedmont. D'abord, nous avons entamé la seconde année de notre mandat. Nous avons également assisté à l'arrivée de nouveaux professionnels qui forment aujourd'hui une équipe administrative renouvelée, compétente et volontaire pour vous assurer une saine et dynamique gestion au quotidien. Nous en sommes évidemment très fiers et nous pouvons nous féliciter de l'équipe de Piedmont!

Piedmont a célébré ses 100 ans

Après un an de célébrations, nous avons, le 23 septembre dernier, souligné dignement cet anniversaire d'un siècle d'existence. Un siècle où de nombreuses générations se sont investies, tour à tour, pour forger, pour développer, pour faire de notre communauté un formidable espace de vie tant pour les jeunes familles que pour celles qui ont contribué à l'essor de Piedmont, de générations en générations. Nous pouvons être fiers d'être Piedmontaises et Piedmontais.

Étant moi-même un résident de longue date, j'ai pu assister au développement de notre municipalité et aux nombreux moments qui ont marqué son histoire. Je pense à l'extraordinaire contribution de personnalités qui ont marqué non seulement les esprits de Piedmont, mais qui ont inspiré des hommes et des femmes à travers le Québec, voire le Canada, tels que Jackrabbit et Eileen E. Consiglio qui, aujourd'hui font désormais partie du registre du Patrimoine du Québec comme appartenant à Piedmont.

Résolument tourné vers l'avenir

Bien que les célébrations du 100e soient terminées, nous sommes heureux de ce que nous avons été et nous sommes confiants de ce que nous allons devenir. Pour ceux et celles qui souhaitent ressentir ce souffle tonifiant qui, tout comme celui qui nous accompagnera tout au long des prochains mois jusqu'au printemps, nous vous proposons de vous procurer trois réalisations qui contribueront à la mémoire de ses bâtisseurs : le livre du 100e et une lithographie de la toile du 100e réalisée par l'artiste-peintre Pauline Paquin, tous deux disponibles à l'hôtel de ville, ainsi que le balado qui vous permettra de compléter votre visite des douze panneaux du circuit patrimonial, grâce à la narration réalisée par le comédien Martin Héroux (notre Jackrabbit du 100e), de magnifiques petits trésors sur notre municipalité et ses personnages qui ont forgé notre formidable histoire.

Je profite de l'occasion pour remercier la précieuse collaboration de nos dignes commerçants et entrepreneurs qui ont permis cette année de célébrations.

Une programmation vivifiante

Enfin, je vous invite à prendre connaissance de la programmation des prochains mois qui a été soigneusement développée par l'équipe de la municipalité. Les nombreuses sorties culturelles et sportives, ainsi que les activités proposées à l'agenda vous permettront de vivre de précieux moments auprès des vôtres, de vos voisins et amis! Et, qui sait! Aurons-nous l'occasion de nous croiser et d'échanger aux abords des sentiers ou des installations de nos beaux et grands espaces extérieurs!

En mon nom personnel et au nom du conseil municipal, je vous souhaite nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024!

Martin Nadon

Martin Nadon
Maire de Piedmont



ADMINISTRATION
Section

LE Piedmontais

ADMINISTRATIF



COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE D'APPLICATION SQ

Nous tenons à vous informer des récentes modifications apportées au Règlement SQ-2023 sur la circulation, stationnement, paix et bon ordre dans le cadre de notre engagement continu envers la sécurité routière. Ces ajustements visent à améliorer la circulation, réduire les risques d'accident et améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et la quiétude dans les quartiers.

NOUVELLES LIMITES DE VITESSE:

Dans l'objectif de mieux refléter les conditions de chaque tronçon routier, des ajustements ont été apportés aux limites de vitesse. Il est essentiel de respecter ces nouvelles limites pour assurer la sécurité de tous.

La **vitesse permise sera orénavant diminuée** à une vitesse maximale de 40 km/heure sur les chemins suivants :

- **Chemin des Cormiers** (1ère section, à partir de l'intersection du boulevard des Laurentides jusqu'au chemin des Peupliers)
- **Chemin des Frênes**
- **Rue de la Gare** (à partir de la limite de la Ville de Saint-Sauveur jusqu'au boulevard des Laurentides)
- **Chemin de la Montagne** (à partir du chemin des Faucons jusqu'à la limite territoriale avec Saint-Hippolyte)
- **Chemin de la Rivière** (de la traverse du parc linéaire jusqu'au chemin de la Galène)
- **Chemin du Moulin**



CONGÉ (PÉRIODE DES FÊTES)

Nos bureaux seront **FERMÉS à partir de midi le vendredi 22 décembre 2023**. Nous serons de retour le lundi 8 janvier 2024.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour un temps des Fêtes magique rempli de moments de bonheur et de plaisir!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL 2024

Les citoyens sont toujours les bienvenus aux séances du conseil municipal qui se tiendront aux dates ci-après mentionnées. L'ordre du jour des séances est disponible sur le site Web de la municipalité le vendredi précédant la journée de l'assemblée.

Les assemblées du conseil **débutent à 19 h et ont lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville au 670, rue Principale**. Notez également que les assemblées sont diffusées en direct sur notre site Facebook.

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| • 15 janvier | • 8 juillet |
| • 5 février | • 5 août |
| • 4 mars | • 3 septembre (mardi) |
| • 2 avril (mardi) | • 7 octobre |
| • 6 mai | • 4 novembre |
| • 3 juin | • 2 décembre |

CALENDRIERS MUNICIPAUX

Votre calendrier mural sera mis à la poste sous peu. Comme par les années passées, le calendrier sera distribué dans les abris postaux.



ADMINISTRATIF



AJOUTS D'ARRÊT ET D'UN SENS UNIQUE :

Pour renforcer la sécurité aux intersections et aux passages piétons, **de nouveaux arrêts** et un **sens unique** ont été ajoutés à des emplacements stratégiques.

Voici les modifications :

- Ajout d'un **arrêt à l'intersection** du chemin **de la Montagne** et du chemin **du Golf**;
- Ajout d'un **arrêt à l'intersection** du chemin **de la Montagne** et du chemin **des Faucons**;
- Ajout d'un **arrêt en direction Sud à l'intersection** du chemin **de la Rivière** et du chemin **des Colibris**;
- Ajout d'un **sens unique** sur toute la longueur **de la rue Forget**.

AUTRES MODIFICATIONS RELATIVES AUX STATIONNEMENTS, AUX PASSAGES PIÉTONS ET AUX PARCS

- Ajout de la possibilité de stationner sur les chemins publics suivants et aux espaces indiqués seulement : espaces prévues à cet effet situées sur le chemin du Pont et sur la rue Forget
- Ajout d'un passage pour piétons à l'intersection (arrêt) de la rue Principale et du chemin de la Corniche
- Les chiens (même si tenu en laisse) ne sont plus autorisés dans les sentiers, réseaux linéaires menant à la réserve Alfred-Kelly.



Des indications aux diverses entrées de la municipalité seront mise à niveau prochainement pour indiquer que **la vitesse sur l'ensemble du réseau routier est limitée à 30 km/heure à moins qu'une indication contraire soit sur un chemin.**

Ces modifications s'inscrivent dans notre engagement envers la sécurité routière.

ADMINISTRATIF



COMPTE DE TAXES

Vous recevrez votre compte de taxes à la fin de janvier 2024. Pour toute somme supérieure à 500 \$, votre facture de taxes peut être acquittée en **4 versements égaux**.

Voici donc les échéances pour 2024 :

- 27 février
- 27 août
- 28 mai
- 26 novembre

Les paiements peuvent être faits de l'une ou l'autre des façons suivantes :

1. Par **Internet** sur les sites de la grande majorité des institutions financières
2. Par **paiement direct** (Interac) ou en argent comptant au comptoir de perception de l'hôtel de ville
3. Par **chèque ou chèques postdatés** (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule) directement à nos bureaux ou par la poste.

Si vous optez pour ce mode de paiement, nous vous suggérons de nous faire parvenir les **4 chèques en même temps avant l'échéance du premier versement**, vous éviterez ainsi que des intérêts soient imposés. En effet, des intérêts au taux annuel de 12 % s'appliquent sur tous paiements en retard. Pour les paiements par la poste, la date à laquelle le paiement est reçu à l'hôtel de ville est considérée comme la date de paiement.

PROCÉDURES POUR INSCRIPTION SUR VOILÀ!

Procédures pour inscription sur Voilà :

1. Piedmont.ca
2. Une fois, sur le site de la municipalité cliquer sur Voilà! – Dossier citoyen
3. Suivre les étapes sur créez votre compte pour vous abonner aux alertes
4. Cliquer sur s'inscrire (si vous avez déjà un compte, simplement vous connecter)
5. Ajouter un compte de taxes
 - Cliquer sur compte de taxes
 - Ajouter une propriété et confirmer

***Noter que si vous arrêtez les procédures à cette étape, vous ne pourrez que consulter votre avis d'évaluation, pas votre compte de taxes.**

- Cliquer sur Ajouter un compte de taxes
- Répondre aux deux questions sur votre compte de taxes précédent.
- Sous la ligne "Recevoir les comptes de taxes en ligne seulement" cliquer sur m'abonner.
- Cocher la case : j'accepte de recevoir uniquement mon compte de taxes en ligne, puis sur OK



Nouveaux propriétaires — comptes de taxes

Il est à noter que la municipalité ne retourne pas, durant une année, de comptes de taxes aux nouveaux propriétaires après l'acquisition d'un immeuble. Il est de la responsabilité de chaque nouveau propriétaire de faire la demande au vendeur pour obtenir la copie de la facture annuelle afin d'acquitter les versements restants s'il y a lieu.

Vous changez d'adresse?

Téléphonez-nous sans tarder ou envoyez-nous un courriel nous indiquant vos nouvelles coordonnées postales ou faites-le directement sur Voilà.

Notez qu'il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer qu'il/elle reçoit et acquitte ses taxes selon les échéances prévues par la municipalité, tel que la Loi sur la fiscalité municipale le précise. De ce fait, la municipalité de Piedmont n'assume aucune responsabilité quant aux conséquences de la livraison à une mauvaise adresse de toute correspondance ou compte de taxes, si elle n'a pas été avisée d'un changement d'adresse.

Transmission de documents ou d'informations aux institutions financières concernant nos contribuables

Par le passé, la municipalité transmettait en début d'année aux institutions financières qui avaient fait une demande écrite, les renseignements de taxation (montants à payer) concernant les propriétaires ayant entre autres, un prélèvement de taxes à même leur hypothèque.

Or, avec l'arrivée de la Loi sur la protection des renseignements personnels, nous devons modifier nos procédures relativement à la transmission de renseignements concernant nos contribuables.

Ainsi, veuillez noter que **nous ne transmettons plus d'états de comptes, ni de copie de facture aux institutions financières.** Nous insistons sur le fait qu'il est du **devoir de chaque contribuable** de remettre, s'il y a lieu, la copie de son compte de taxes ou des montants qu'il/elle a à payer durant l'année à son institution bancaire.

Au besoin, sachez que toutes les institutions financières peuvent s'inscrire sur un portail de données immobilières afin d'obtenir des renseignements de taxation. Ce portail est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

ADMINISTRATIF

Inauguration nouveau service de garde en milieu de travail



Les petits timbrés

Le 13 novembre dernier, la municipalité inaugurerait son nouveau service de garde en milieu de travail. Situé dans l'ancien bureau de poste, la municipalité avec la collaboration de la MRC des Pays-d'en-Haut (MRC) a revitalisé un bâtiment en lui offrant une nouvelle vocation.

La transformation du bureau de poste en garderie a été possible grâce au financement du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et la participation financière de la MRC.

Ce projet a vu le jour à la suite d'un appel de collaboration de la MRC pour ouvrir une garderie en milieu de travail, car les employés de la MRC avaient des besoins criants pour trouver des places en garderie.

Madame Caroline Aubertin, directrice générale de la municipalité de Piedmont, a répondu « présente » et a saisi l'opportunité de collaboration, afin d'offrir un petit « plus » pour les employés de Piedmont. Elle est d'ailleurs très fière de l'implication des employés et des professionnels qui ont mené à terme ce beau projet structurant pour l'équipe de travail.

La garderie Les Petits timbrés, clin d'œil à l'ancien bureau de poste, est avant tout une garderie en milieu de travail. Par ce projet pilote, la municipalité se veut être avant-gardiste dans la rétention du personnel et dans la recherche de nouveaux employés dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre. L'ajout d'une garderie en milieu

de travail est un avantage important pour le concept de conciliation famille-travail. Mme Aubertin souligne que l'ajout de la garderie permettra à la municipalité de trouver du personnel qualifié afin de répondre aux différents besoins et services pour les citoyens.

Pour Monsieur Martin Nadon, maire de Piedmont : « le projet de garderie va permettre de désengorger le milieu des garderies, j'espère que par ce projet, d'autres entreprises de la municipalité vont emboîter le pas un peu partout sur le territoire ».

Par l'implication de la MRC, Monsieur André Genest, préfet de la MRC, mentionne que : « Nous souhaitons que le milieu de garde de Piedmont soit la poursuite d'une série de projets entre la municipalité et la MRC ainsi que le développement de projets similaires dans les municipalités du territoire ».

À savoir : Le milieu de garde compte 12 places pour les besoins des organisations municipales de la MRC et des employés de la municipalité de Piedmont. Si des places demeurent ponctuellement disponibles, celles-ci sont offertes aux résidents de Piedmont selon la politique d'admissions. Si un besoin se fait sentir après trois mois, la place ira en priorité aux employés. Ces places peuvent donc dépanner les parents, mais ne leur assurent pas une place jusqu'à la maternelle.

BON SUCCÈS À NOS DEUX ÉDUCATEURS EN OR, FRÉDÉRIC ET OCÉANE ET LA PREMIÈRE COHORTE DES PETITS TIMBRÉS.

35 ans de service exceptionnel

Hommage à Madame Nathalie Guesthier et Monsieur Guylain Forget

Dans le tissu même de la communauté de Piedmont, ils ont été les témoins et les architectes discrets de l'évolution de notre belle municipalité. Leur loyauté, leur expertise et leur détermination ont été les piliers d'un service exemplaire, marquant chaque jour de ces 35 années notre histoire collective et façonnant ainsi le quotidien de toute l'équipe.

À l'approche du congé des fêtes, nous tenions à souligner et exprimer à toute la population piedmontaise notre profonde gratitude envers Madame Nathalie Guesthier et Monsieur Guylain Forget qui ont consacré 35 années de services inestimables à la municipalité.



Madame Nathalie Guesthier, au sein de notre équipe en tant qu'adjointe à la trésorerie, a été bien plus qu'une ressource précieuse. Elle a été la gardienne de nos finances, particulièrement du volet « revenus », veillant avec diligence à ce que la facturation et la taxation soient à jour et elle est aussi le lien avec les évaluateurs externes qui sillonnent notre territoire d'année en année.

Sa détermination inflexible, sa passion pour son travail et son dévouement indéfectible ont été le pilier de la solidité financière de Piedmont et sa bienveillance est une source d'inspiration pour tous ceux qui ont le privilège de la côtoyer. Son expertise et son professionnalisme ont éclairé chacune de ses actions, et sa gentillesse a touché chacun d'entre nous. Nathalie, votre dévouement inlassable a été le ciment de notre stabilité financière ; votre héritage restera gravé dans l'histoire de notre municipalité pour un autre 100 ans!



Monsieur Guylain Forget, en tant que responsable de l'aqueduc, a été le gardien invisible, mais essentiel, de notre précieuse ressource en eau. Pendant 35 ans, il a travaillé sans relâche pour garantir que chaque foyer à Piedmont ait un accès fiable à une eau de qualité. Sa passion pour son travail et son engagement envers notre communauté se sont traduits par un service ininterrompu, même dans les moments les plus difficiles dont certains sont survenus très récemment sur la route 117 et sur le chemin de la Montagne. Guylain, votre dévouement à maintenir notre approvisionnement en eau sûr et constant est un témoignage de votre détermination sans faille et de votre compassion pour votre travail et notre municipalité.

Dans un monde où la loyauté et la constance sont parfois négligées, Nathalie Guesthier et Guylain Forget ont incarné ces valeurs avec une grâce et une fiabilité remarquable. Leurs 35 années de service dévouées témoignent non seulement de leur engagement envers leur travail, mais aussi de leur amour pour notre communauté. Nous sommes honorés de pouvoir continuer à compter sur leurs loyaux services sachant que leur héritage et leur impact perdureront à travers l'organisation pendant plusieurs années encore.

Au nom de l'équipe municipale de Piedmont : Merci mille fois!

Caroline Dubertin, Directrice générale et greffière-trésorière



PRÉVENTION DES INCENDIES



Les dangers d'incendie en hiver :

À tout moment, un incendie peut survenir dans une maison. Voici quelques conseils, afin d'éviter un désastre :

☑ À l'automne, **faites inspecter vos appareils de chauffage par un technicien qualifié, et faites inspecter et nettoyer votre cheminée.**

☑ Vérifiez souvent le fonctionnement de votre **avertisseur de fumée** et installez un **détecteur de monoxyde de carbone** qui vous alertera s'il y a des émissions de ce gaz mortel dans la maison.

Bien des détecteurs sont défectueux. C'est ce que l'on constate dans un incendie domestique sur deux.

☑ Installez des détecteurs près de chaque chambre et à chaque étage. Une fois par mois, vérifiez-en le fonctionnement. Remplacez-les après 10 ans.

☑ Deux fois par an, essayez l'extérieur avec un linge humide et dépoussiérez l'intérieur avec la brosse de l'aspirateur.

Faites attention aux cordons et appareils électriques :

☑ Assurez-vous que les cordons ou les fiches de vos appareils électriques ne sont pas usés ou desserrés. Vérifiez que vos prises de courant ne sont pas surchargées et qu'aucun fil électrique ne passe sous les tapis ou les meubles lourds. De plus, n'utilisez pas de façon inadéquate un fil de rallonge.

☑ Soyez également vigilants lorsque vous entreprenez des travaux d'électricité. Comme de nombreux incendies sont causés par une installation inadéquate, il est préférable de faire appel à un électricien accrédité. Autant que possible, n'utilisez pas de rallonges : elles sont moins robustes et plus longues que les cordons normaux, donc surchauffent plus facilement. Ne surchargez pas les prises. Installez un disjoncteur anti-arc sur le panneau électrique pour protéger le câblage des arcs électriques accidentels.

Attention aux bougies pouvant causer des incendies :

Gardez les bougies sur des porte-bougies solides posés sur une surface de niveau, à l'écart de toute matière combustible et hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. Éteignez-les toujours avant de quitter la pièce.



PRÉVENTION DES INCENDIES



« Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes »

Les risques d'incendie demeurent très présents durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre quelques conseils de prudence afin d'éviter tout incendie pendant ce temps de réjouissance.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour ce type d'utilisation;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées. Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous, des punaises ou une brocheuse.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers sont faits de matériaux non combustibles et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.





Un petit rappel à l'approche de l'hiver :

Avez-vous fait votre plan familial d'urgence et votre trousse d'urgence. Voici quelques exercices à faire pour vous sécuriser, vous et votre famille.

Faire une trousse d'urgence pour 3 jours qui comprends :

1. Eau potable (6 litres par personne)
2. Nourriture non périssable (pour au moins trois jours)
3. Ouvrir boîte manuelle
4. Radio à piles — piles de recharge
5. Lampe frontale ou de poche
6. Briquet ou allumettes et chandelles
7. Trousse de premiers soins, antiseptiques, analgésiques bandages adhésifs
Compresse de gazes, ciseaux etc.

- Plan d'évacuation de votre maison
- Liste des personnes à rejoindre en cas d'urgence
- Savoir comment couper l'eau et l'électricité
- Photos des biens pour votre assureur en cas de sinistre

Ce sont quelques conseils émis par le gouvernement du Québec.
(Vous pouvez retrouver le tout sur le site quebec.ca plan des mesures d'urgence gouvernement du Québec)

Votre municipalité a un plan de mesures d'urgence.

ET VOUS, ÊTES-VOUS PRÊTS...?



Vous désirez améliorer votre sécurité dans votre quartier, Daniel Beaudry, Officier en sécurité communautaire 450-227-1888 poste : 236 ou securite@piedmont.ca

Pour une **nouvelle licence** ou son renouvellement, veuillez contacter la **SPCA Laurentides-Labelle en composant le 1-866-960-7722**. Une fois que vous aurez transmis les renseignements d'usage au préposé, vous pourrez acquitter le montant dû par carte de crédit.

La licence de chien vous sera ensuite expédiée par la poste. Vous pouvez également commander votre licence en ligne à spcall.ca.



ENVIRONNEMENT



Nourrissage des animaux sauvages

En saison hivernale, les chevreuils s'approchent davantage des résidences privées et certains souhaitent les aider ou les apercevoir de plus près. Le nourrissage des chevreuils peut avoir de nombreuses conséquences négatives pour eux ainsi que pour les humains qui cohabitent avec eux. L'alimentation hivernale des cerfs est bien adaptée à faire face à des mois d'hiver avec une nourriture moins riche et l'introduction d'aliment mal adapté à sa diète peut avoir des conséquences graves sur leur santé.

De plus, en favorisant le rapprochement des résidences et des chemins, ces derniers représentent un danger important pour les automobilistes, en plus de créer des dommages à vos aménagements paysagers, arbres et arbustes.

De manière similaire, le nourrissage des dindons et des autres animaux sauvages ne favorise pas une cohabitation harmonieuse de la faune et des humains.



Saviez-vous que?

La cohabitation du chat domestique avec les espèces indigènes d'oiseaux et de petits mammifères ne fait bon ménage. Une étude canadienne révèle que le chat domestique serait probablement la cause de mortalité d'oiseaux liée aux humains la plus importante au Canada. Les chats seraient responsables de 2 à 7 % de mortalité annuelle de la population des oiseaux dans le sud du Canada.

Afin de réduire notre impact sur la biodiversité, nous recommandons de fournir un environnement intérieur stimulant ou un environnement extérieur contrôlé pour réduire la prédation des chats sur nos oiseaux et nos petits mammifères indigènes.

Nous vous recommandons également de considérer la stérilisation de votre chat afin de réduire les chances de prolifération de chats errants.

Programme ÉcoPrêt

Le programme ÉcoPrêt, entré en vigueur en septembre dernier, permettra d'obtenir une aide financière qui **pourrait représenter 100% du coût des travaux, jusqu'à concurrence de 25 000 \$**. Le programme vise les travaux de remplacement d'installation sanitaire, mais aussi les travaux de raccordement au réseau d'égout municipal et au scellement des puits.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les documents et les formulaires du programme sur la page du programme ÉcoPrêt sur notre site web.



Vous pouvez également contacter Sébastien Simard, Éco-conseiller et inspecteur en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450-227-1888 poste 225.

Lieu d'apport volontaire

La municipalité de Piedmont offre à ses citoyens un lieu d'apport volontaire accessible en tout temps au **707, boul. des Laurentides**. Situé en cour avant du bâtiment du département d'horticulture, ce site est accessible en tout temps.

L'utilisation du lieu d'apport volontaire peut être une alternative intéressante pour nos citoyens qui ont un surplus ponctuel de matière résiduelle ou s'il n'est pas possible pour vous d'être présent la semaine lors des collectes des bacs.

Vous pouvez y apporter vos surplus de carton à recycler, vos feuilles mortes ou résidus verts à composter ou un surplus de déchet occasionné par un déménagement.

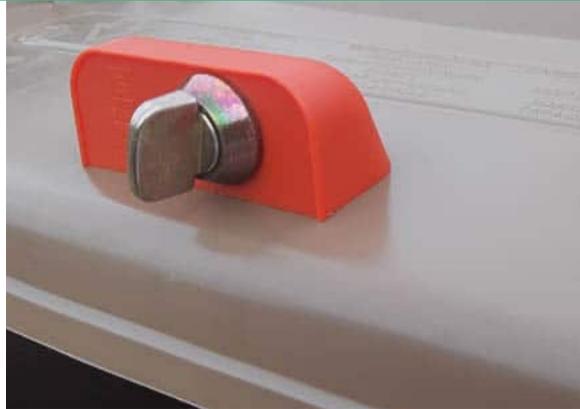
Quelques règles sont à respecter :

- Les matières doivent être triées dans les conteneurs appropriés soit par type de matière déchets, recyclables ou compostables;
- Les matières doivent être déposées à l'intérieur des conteneurs et le site doit demeurer propre pour tous les utilisateurs;
- Les encombrants soit les meubles, matelas, appareils électroménagers, etc. ne doivent pas être déposés sur le site, ils doivent être disposés dans la collecte porte à porte;
- Les conteneurs à disposition et le site ne servent pas à collecter les objets devant être apportés à l'écocentre tel que matériaux de construction, les résidus dangereux (peinture, solvant, pesticides, etc.), les pneus, les appareils réfrigérants.



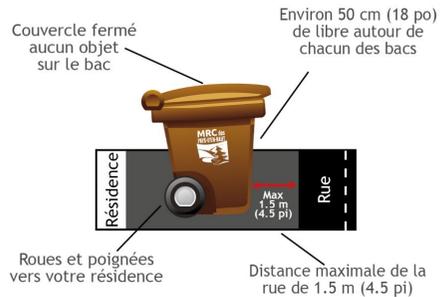
Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la page **INFOS COLLECTES** de notre site web.

Vous pouvez également contacter Sébastien Simard, Éco-conseiller et inspecteur en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450-227-1888 poste 225.



Emplacement bacs

Le service de l'urbanisme et de l'environnement demande aux résidents de porter une attention particulière à l'emplacement de leurs bacs roulants. En vue des collectes, ils doivent être placés dans l'entrée charretière, sur le bord de la rue, les roues vers la propriété. En période hivernale, le service de la gestion des matières résiduelles de la MRC des Pays-d'en-Haut recommande un emplacement à 1,5m de la rue afin d'éviter que le bac soit renversé par le déneigement des voies publiques.



Les bacs ne peuvent pas être laissés en bordure de rue ou dans l'entrée à la suite d'une collecte. Ils doivent être entreposés dans un emplacement dissimulé de la voie publique. En prévision d'une collecte, le bac concerné doit être au bord de la rue après 17h la veille et retirer avant 21h le jour de la collecte. À Piedmont, la gestion des matières résiduelles relève de la MRC des Pays-d'en-Haut, laquelle se rend disponible si un problème se présente par rapport à la collecte ou le bris d'un bac, les citoyens peuvent **contacter le service d'info-collecte via son site internet ou au 450-229-8052**.



Collecte des matières résiduelles

À Piedmont, tout comme les autres villes et municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, la gestion des matières résiduelles relève de ladite MRC.

Depuis le début du mois de septembre dernier, un nouvel entrepreneur dessert le territoire de la MRC et il a été porté à notre attention que certaines collectes n'étaient pas faites selon les dates inscrites au calendrier, voire même oubliées.



Bien que nous nous assurons de transmettre ces manquements à la MRC, puisque la gestion des matières résiduelles relève de cet organisme, **si vous rencontrez des problèmes avec les collectes ou si votre bac est brisé, nous vous prions à communiquer avec la ligne info-collecte au 450-229-8052 ou par internet à lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/**

Rappel de la réduction des collectes hivernales

Du mois de novembre à avril, la fréquence de certaines collectes diminue. La collecte du bac noir se fera une fois par mois et celle du bac brun se fera une fois aux deux semaines. Il n'y a pas de changement pour le bac bleu. Pour plus d'information, consultez votre calendrier de collecte.

Afin d'améliorer la cohabitation entre les animaux et votre bac à compost, vous pouvez faire une demande de remplacement de votre bac brun par celui ayant un loquet anti-intrusion. Le loquet permet de rendre plus difficile l'ouverture des bacs et s'ouvre automatiquement lors de la collecte.

Collecte de sapins de Noël

Il y aura une collecte de sapins, le **mardi 16 janvier 2024**. Vous devez avoir laissé votre sapin en bordure du chemin la veille de la collecte, car une fois passé dans votre secteur, l'entrepreneur ne passera pas une deuxième fois.



Les Micro pousses : mangez du vivant en hiver

Les micro-pousses sont des semences de légumes ou d'herbes que l'on plante sur terreau, après trempage, et que l'on expose à la lumière.

La récolte des micro-pousses se fait entre 7 et 14 jours d'âge. Puisque ce sont des semences de légumes, il existe ainsi des micro-pousses de brocoli, chou rouge, coriandre, maïs, pois vert, radis, etc.

En plus d'être nutritives, les pousses et micro-pousses se digèrent et s'assimilent plus facilement que les légumes verts. Manger des micro-pousses en hiver peut être une excellente idée pour plusieurs raisons. En hiver, il peut être difficile de trouver des légumes frais locaux. Les micro-pousses peuvent être cultivées en intérieur, ce qui signifie que vous pouvez profiter de légumes frais, croquants et nutritifs toute l'année, même en plein hiver.

Concentration de nutriments

Les micro-pousses sont connues pour leur concentration élevée en nutriments, y compris en vitamines, minéraux, antioxydants et enzymes. En les consommant, vous pouvez obtenir une grande quantité de ces nutriments essentiels dans une petite portion.

Variété de saveurs

Les micro-pousses offrent une grande variété de saveurs, des notes douces aux saveurs plus prononcées.

Polyvalence

Les micro-pousses se marient bien avec de nombreux plats. Vous pouvez les ajouter à des salades, des sandwichs, des soupes, des smoothies, des plats sautés et bien d'autres préparations culinaires.

En résumé, manger des micro-pousses en hiver peut contribuer à une alimentation saine en fournissant une source de nutriments frais et concentrés. Cela peut aider à combler les lacunes nutritionnelles qui peuvent survenir lorsque les options de légumes frais sont limitées en hiver.

La culture de micro-pousses est relativement simple et peut être réalisée en quelques étapes.

Voici un guide de base pour faire pousser des micro-pousses :



Matériel nécessaire

1. Plateaux de culture peu profonds (plateaux à graines ou boîtes en plastique peu profondes)
2. Terreau de semis de haute qualité
3. Graines de micro-pousses biologique (par exemple, graines de brocoli, de radis, de tournesol, sarrasin, aragula, amarante...)
4. Eau
5. Lumière (éclairage naturel ou lampes de croissance)



Étapes

1. Choix des graines biologiques :

Sélectionnez les graines de micro-pousses que vous souhaitez cultiver. Il existe de nombreuses variétés au choix, chacune offrant des saveurs et des nutriments différents.

2. Préparation du plateau de culture :

Remplissez le plateau de culture avec une couche uniforme de terreau de semis. Le terreau doit être suffisamment humide pour que les graines adhèrent, mais pas détrempé. Par capillarité.

3. Semis :

Trempez 6-8 heures, égouttez. Saupoudrez les graines sur le terreau de manière uniforme, en les espaçant suffisamment. Appuyez légèrement sur les graines pour les enfoncer légèrement dans le terreau. N'oubliez pas de respecter les recommandations de densité de semis pour chaque type de graines.

4. Arrosage :

Arrosez les graines doucement à l'aide d'un vaporisateur. Veillez à ne pas perturber les graines. L'eau doit être tiède et non chlorée. Vous devrez maintenir le terreau humide tout au long du processus de croissance.

5. Couverture :

Couvrez le plateau de culture avec un couvercle transparent ou un film plastique pour créer un effet de serre. Cela aidera à maintenir l'humidité et favorisera la germination.

6. Germination :

Placez le plateau dans un endroit lumineux, mais à l'abri de la lumière directe du soleil. Les graines germeront en quelques jours à une semaine, selon la variété.

7. Entretien :

Une fois que les micro-pousses ont germé et que les premières feuilles apparaissent, retirez le couvercle. Placez le plateau dans un endroit bien éclairé, idéalement avec une lumière artificielle de croissance si la lumière naturelle est insuffisante.

8. Récolte :

Les micro-pousses seront prêtes à récolter lorsque les premières feuilles véritables auront atteint une taille appropriée, généralement après 7 à 14 jours. Utilisez des ciseaux propres pour couper les micro-pousses juste au-dessus du sol. Conservation 1 semaine au frigidaire.

9. Répétez le processus :

Une fois que vous avez récolté vos micro-pousses, mettez le terreau au compost ou au jardin. Il est recommandé de commencer un nouveau lot de micro-pousses tous les 10-14 jours pour avoir un approvisionnement continu.

C'est un processus relativement simple et gratifiant qui vous permettra de profiter de légumes frais et nutritifs toute l'année.

TRAVAUX PUBLICS



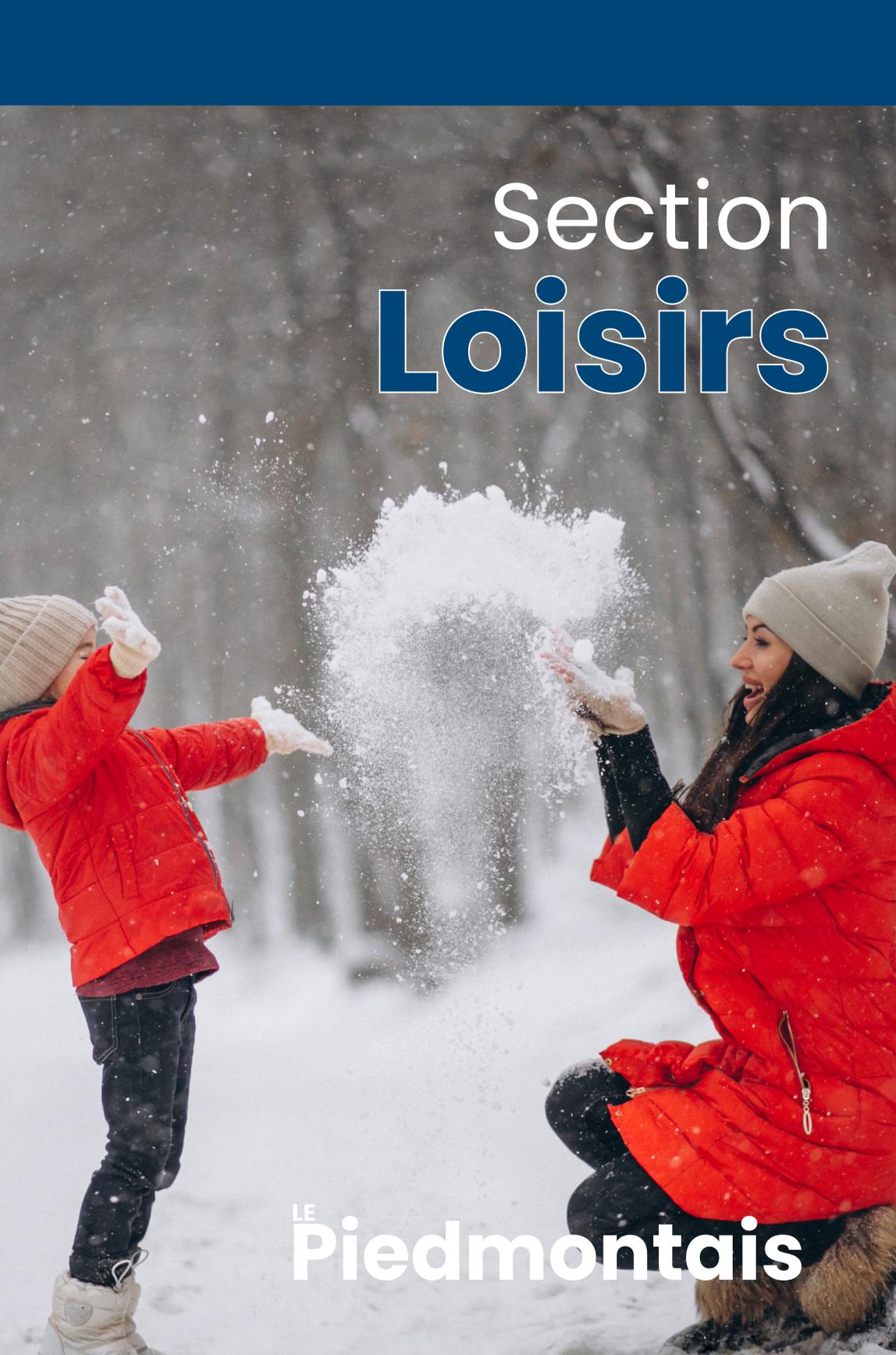
Cette année, la municipalité de Piedmont va effectuer le nettoyage des chemins au printemps conjointement avec un entrepreneur afin d'être plus efficace.

Selon l'avancement de la fonte des neiges, les opérations devraient débuter dans la **semaine du 29 avril 2023 par le chemin de la Gare, le chemin de la Montagne, le secteur du chemin Terzi et le chemin de la Rivière.**

Une mise à jour de l'avancement des opérations de balayage sera disponible afin d'informer les citoyens et de leur permettre de nettoyer leur terrain avant que le balayage du chemin soit effectué.

Avant le passage de l'équipe de nettoyage et de la machinerie, il est important d'épandre votre sable abrasif sur le chemin et d'éviter de faire des tas en bordure de votre terrain.

Nous sommes en train de revoir le fonctionnement des opérations de balayage des chemins. Il existe d'autres alternatives afin de minimiser la quantité de sable provenant des terrains privés, comme la poubelle ou l'utilisation sur votre terrain, cela permettrait de contribuer au bon succès des opérations de nettoyage des chemins pour l'année 2024.

A woman and a child are playing in a snowy field. Both are wearing bright red winter jackets and light-colored knit hats. The child is on the left, standing and throwing snow. The woman is on the right, kneeling and laughing as she catches snow. The background is a soft-focus winter scene with snow-covered trees and falling snowflakes.

Section Loisirs

LE
Piedmontais

**La période d'inscription est
du 4 au 17 décembre 2023.**

À NOTER

Admissibilité

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels.

Procédures d'inscriptions

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le **site web** de la municipalité à l'onglet « activités et loisirs » et cliquez sur le bouton Sport+ piedmont.ca/fr/activites-et-loisirs/activites/.

**Les prix des inscriptions
peuvent changer sans préavis.**

Inscription
en ligne
seulement



Politique de remboursement

Annulation avant le début de cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé.

Annulation après le début des cours

Si les cours sont commencés, vous devez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Une pénalité qui correspond aux plus petits des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.

Par exemple : vous êtes inscrit à une série de 10 cours. Vous souhaitez annuler votre inscription après 2 cours. Comme les cours coûtent au total 250 \$, vous devrez payer 50 \$ pour les 2 cours suivis. Vous devrez aussi payer une pénalité de 20 \$, qui correspond à 10 % du prix des cours restants. La municipalité vous rembourse donc 180 \$ sur votre inscription de 250 \$.



**Pour informations, communiquez avec Joey Droetto au Service des loisirs
au 450-227-1888 poste 258 ou par courriel jdroetto@piedmont.ca**



Programme d'Accès Loisirs des Pays-D'En-Haut

Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air!!!

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet hiver. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de son quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

La période d'inscription aura lieu le mercredi 10 janvier de 9 h 30 à 11 h 30 au sous-sol de l'église de Saint-Sauveur.

À NOTER



Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450-227-1888 poste 230 ou au mpaquette@piedmont.ca.

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités soit Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard et Saint-Sauveur permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Activités offertes dans l'entente HIVER 2024

Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter :

piedmont.ca/fr/activites-et-loisirs/activites/

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Yoga

Adultes

Session 16 janvier au 11 avril (12 cours)	Horaire Mardi : 10 h 30 à 11 h 30 (Yoga doux 55+) Jeudi : 18 h 30 à 19 h 30 (Yoga pour tous) *Congé le 13 et le 29 février	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Coût

Yoga pour tous : Résident : 185 \$ / non-résident : 200 \$

Yoga doux 55+ : Résident : 185 \$ / non-résident : 200 \$

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Par Lynda Dupont

Lynda est une passionnée du bien-être physique, mental et spirituel. Sa pratique du Yoga est centrée sur la respiration fluide avec le mouvement, le respect de ses propres limites sans jugement avec un regard tourné vers l'intérieur de soi.

Le yoga est une pratique d'ensemble de postures (asana), d'étirement, des respirations, d'alignement, des prises de conscience de nos propres limites... Qui apporte un bien-être physique et mental.

Yoga prénatal *Nouveauté!*

Adultes

Session 12 janvier au 29 mars (12 cours)	Horaire Vendredi 17 h à 18 h *Congé le 8 mars	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Coût

Résident : 135 \$ / non-résident : 150 \$

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Par Florence Gagnon

Le Yoga prénatal est un cours adapté aux femmes enceintes de 0 à 36 semaines de grossesse. Il vise une relaxation, une connexion à son corps ainsi qu'au bébé. Nous effectuerons des exercices ciblant la préparation à l'accouchement à venir tout en augmentant la mobilité du corps.



Danse gitane

Adultes

Session Début semaine du 17 janvier (10 cours)	Horaire Mercredi 10 h 30 à 12 h (niveau intermédiaire) Jeudi 10 h 30 à 12 h (pour tous)	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

*Niveau intermédiaire : Maitriser les mouvements de base en danse gitane.

Coût
Résident : 145 \$ / non-résident : 160 \$
Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Tenue vestimentaire : Vêtements confortables et jupe (25 verges). Se pratique avec chaussons, ballerines ou pieds nus. Prêt de jupe pour la durée du cours ou achat auprès du professeur.

Par Hélène Sanschagrin
Membre de l'Association québécoise de la danse orientale

Les danses gitanes s'inspirent des cultures de l'Inde, du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est et du flamenco andalou. Le corps et l'esprit sont mis à contribution pour exprimer un éventail d'expressions et amènent souplesse, force, coordination et libération du stress et des tensions. Dans un esprit de camaraderie et de bonne humeur, ce cours vous permet d'apprendre à votre rythme.

Danse orientale (Baladi)

Adultes

Session Du 19 janvier au 22 mars (10 cours)	Horaire Vendredi 10 h 30 à 12 h (niveau avancé)	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Coût
Résident : 145 \$ / non-résident : 160 \$
Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale

Tenue vestimentaire : Vêtements confortables (nul besoin de danser le ventre nu pour s'adonner à la danse du ventre!) Se pratique avec chaussons, ballerines ou pieds nus.

Par Hélène Sanschagrin

Offrez-vous un moment d'exploration et d'évasion dans une atmosphère de confiance aux rythmes des mélodies voluptueuses du Moyen-Orient. Adoptez une meilleure posture et exprimez l'élégance dans le mouvement. S'adresse aux femmes de tous âges qui veulent prendre conscience de leur corps, développer souplesse, coordination et tonicité.

LOISIRS

Karaté

Pour les 5 à 99 ans

Session Du 8 janvier au 27 mars (24 cours)	Horaire Lundi et mercredi 18 h à 19 h (débutant) 19 h à 20 h (avancé)	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
---------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Coût
Résident : 200 \$ / non-résident : 215 \$

Par François Peloquin

L'apprentissage du karaté est un excellent moyen de s'assurer d'une bonne mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Activité recommandée autant pour les adultes que pour les enfants. Le karaté enseigne le respect et la discipline.



Artisanat cours créatif *Nouveauté!*

Enfants 5 à 12 ans

Session Du 13 janvier au 30 mars (12 cours)	Horaire Samedi 13 h 30 à 15 h	Lieu Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
----------------------------------------------------------	--------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Coût
Coût : Résident : 150 \$ / non-résident : 165 \$
Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Matériel : tous les instruments et le matériel nécessaires à l'activité sont inclus.

Par Rosemarie Lauzon

En ce bel hiver, quand la nature blanchie, moi je mets des couleurs partout ! Avec mes crayons feutres, crayons de bois, pastels gras et secs, mes brillants, mes plumes, mes perles, mes papiers colorés et autres matériaux.

Je dessine, je colle, je créer, je joue.
Et je créer des mandalas... en trois dimensions, des cartes de souhaits originales, j'invente une nouvelle calligraphie, des bijoux et tellement d'autres petites folies.

Est-ce que tu veux embarquer dans l'aventure multicolore de la créativité avec moi ?!

HOCKEY RÉCRÉATIF,
PARTICIPATIF ET
AMUSANT!!!

Ligue de **HOCKEY** INTERMUNICIPALE RÉCRÉATIVE MIXTE DE 5 À 16 ANS



À PARTIR DU
4 JANVIER
JUSQU'AU
22 FÉVRIER
2024

MUNICIPALITÉS

MORIN-HEIGHTS
PIEDMONT
SAINTE-ADÈLE
SAINTE-ANNE-DES-LACS
SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON
SAINT-SAUVEUR
VAL-DAVID

\$ Frais d'inscription
ABORDABLES
**différents pour chaque municipalité*

1 MATCH intermunicipal
ET
PRATIQUE
par semaine



IMPORTANT

- Équipement complet obligatoire
- L'enfant doit savoir patiner



Pour plus de détail, visiter
le site web de votre municipalité.

LOISIRS ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



CET HIVER, ON JOUE DEHORS
au parc Gilbert-Aubin !

Le parc Gilbert-Aubin est votre lieu de rendez-vous pour vous amuser durant la saison hivernale.

Venez en profiter !

Les adeptes du **patinage libre** pourront s'adonner à leur sport de glisse sur l'**anneau de glace** aménagé dans le parc. Près de 680 pi linéaire vous attendent. Le pavillon pour les patineurs a été aménagé, afin que vous puissiez venir chauffer vos patins et vous réchauffer.

Durant les week-ends, le **foyer extérieur** pourra également ajouter un brin de chaleur et pourquoi ne pas en profiter pour venir déguster une guimauve grillée!

La **butte à glisser** et la **patinoire de hockey** pourront amuser petits et grands.

Nous vous invitons également à profiter des **sentiers de marches et de raquettes** qui sont accessibles à tous les jours de 8 h à 21 h.

Il sera possible de bénéficier gratuitement d'un prêt de tapis de neige, raquettes et bâtons de marche et aide à patiner les fins de semaine.




PARC
GILBERT-AUBIN



Remise des bourses d'excellence

Lors de l'assemblée du 6 novembre 2023, des bourses d'excellence ont été attribuées à de jeunes citoyens qui se sont démarqués tant par leurs résultats sportifs et académiques que par la rigueur et l'assiduité aux nombreux entraînements.

La municipalité de Piedmont est fière de supporter et d'encourager ces jeunes dans la poursuite de leurs activités. Ils sont de beaux exemples de détermination, de courage et de persévérance!

Les récipiendaires 2023 sont :

Jérémy Sauvageau
(Excellence) Ski acrobatique

Arielle Desrosiers
(Relève) Ski alpin

Philippe Savard
(Relève) Ski alpin

Charles Savard
(Espoir) Ski alpin

Félicitations!



Club De Soccer FC Boréal

Inscriptions jeunes et adultes — Été 2024
Du 5 au 25 février 2024, comprenant le rabais hâtif de 25 %. U04 et plus (née en 2020 et avant)
En ligne au www.fcboREAL.ca

Un enfant, un arbre

Inscriptions «Un Enfant un Arbre» —
Naissances de 2023

L'activité se déroulera le samedi 25 mai 2024 au parc Gilbert-Aubin

Les parents sont invités à communiquer avec le Service des loisirs et transmettre les informations afin de procéder à l'inscription pour une naissance qui a eu lieu en 2023.

Nous demandons la collaboration des citoyens afin de nous aider à aviser les nouveaux parents, amis ou voisins. **Nous offrons donc à tous nos nouveau-nés un arbre qui sera planté dans un endroit commun au parc Gilbert-Aubin ainsi que des cadeaux souvenirs.**

«Un enfant, un arbre» est à sa 23^e édition et près de 180 arbres ont été plantés au fil des années sur le territoire de la municipalité. Le projet découle de la politique familiale de la municipalité de Piedmont et est réalisé grâce au partenariat avec le CISSS des Pays-d'en-Haut et la Maison des familles des Pays-d'en-Haut.



Informations

Service des loisirs : jdroetto@piedmont.ca
Inscription au plus tard le 1^{er} mai 2024

LOISIRS ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

19 janvier 2024

Nous vous invitons à la **randonnée aux flambeaux** le vendredi 19 janvier 2024. Vous aurez l'occasion de parcourir les sentiers pédestres du parc Gilbert-Aubin à la lueur des flambeaux suivi d'un feu de joie et d'une boisson chaude à votre retour.

Enfilez vos raquettes ou bottes d'hiver, prévoyez une lampe frontale et des vêtements chauds et profitez de cette expérience.

Prêt de bâtons de marche et de raquettes disponible sur place, taille enfant et adulte (nombre limité)

Départ

Stationnement du parc Gilbert-Aubin, à partir de 18 h

Distance : 2 km

Durée : environ 1 h 15

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

L'activité peut être annulée en cas de mauvaise température. Suivre nos réseaux sociaux.



Événement d'hiver !!!

Plaisirs sur neige



PARC GILBERT-AUBIN

Samedi, 10 février 2024 de 12 h à 16 h

LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

Une belle journée en famille pour profiter de l'hiver.

Tours de carriole, jeux gonflables, animation, bar à chocolat chaud, tire d'érable, patinage, luges et raquettes seront au rendez-vous!



Pour information

piedmont.ca ou 450-227-1888

LOISIRS ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Le Père Noël arrive à Piedmont *en hélicoptère!*

Samedi
16 décembre
vers 11 h!

Glissades du Domaine
des Pays-d'en-Haut
(440, chemin Avila)

Accès aux glissades • Expérience tube

Bloc de 4 h - 10 h à 14 h

Jeux gonflables, mascottes, bar à chocolat chaud et plus encore !!

LES GLISSADES
DOMAINE DES PAYS D'EN HAUT

Places limitées!

Billets en vente à l'hôtel de ville
à partir du 27 novembre.

info@piedmont.ca

Pour les enfants et les petits enfants de Piedmont
de 1 à 12 ans : minimum d'un adulte accompagnateur
pour deux enfants. **Les billets des enfants de
1 à 12 ans sont une gracieuseté de la Municipalité,**
les billets 13 ans et plus sont à 50 % (17,99 \$ plus taxes).

Municipalité de
PIEDMONT

**GUIGNOLÉE**
GARDE-MANGER
DES PAYS-D'EN-HAUT
On fait le "POIS" dans notre région,
parce que "MANGER" c'est essentiel!

Samedi
9 décembre 2023
Soyez généreux!

Barrages

Coin Avila/Louis-Dufour
8 h à 15 h 30

Ch. de la Montagne/
intersection
P'tit-train-du-nord
9 h à 13 h

Dépôt des denrées non périssables

À l'hôtel de ville de Piedmont
(670, rue principale)

Du 27 novembre
au 9 décembre

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 8 h à 12 h
9 décembre de 9 h à 15 h



Nouveauté!

Cueillette de denrées à domicile
Le 9 décembre entre 9 h et midi.

Pour vous inscrire* :
info@piedmont.ca

Vos denrées doivent être dans des
sacs ou boîtes devant votre porte.

*Inscription avant le 5 décembre.

Merci à tous,
vous faites la différence!

Municipalité de
PIEDMONT

CAMPUCES DE PIEDMONT



ÉTÉ 2024

CAMP DE JOUR 4 À 15 ANS

**Camp sur 8 semaines,
du 25 juin au 16 août.**

**Horaires réguliers du lundi au
vendredi de 9 h à 16 h.**

**Service de garde disponible
de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.**

**Thématiques et sorties
toutes les semaines.**

Camp de jour accrédité
par l'Association des
Camps du Québec



Au MONT-HABITANT

(12, chemin des Skieurs, St-Sauveur)

Venez découvrir ou redécouvrir le magnifique Campuces de Piedmont. Avec son site majestueux, les enfants profitent de la nature en se promenant sur la montagne, dans les sentiers, en se baignant à la plage ou en jouant dans nos nombreux espaces verts. Le pavillon du Mont-Habitant nous offre la possibilité d'offrir un espace privé à chacun des groupes avec un décor thématique. En plus de nos sorties hebdomadaires. Notre équipe de plus de 30 employés vous y attend à l'été 2024.

INSCRIPTIONS EN LIGNE SEULEMENT (piedmont.ca)

À NOTER

Résidents de Piedmont :
12 mars 2024, 10 h

Résidents de Morin-Highs :
19 mars 2024, 10 h

Non-résidents (selon les places disponibles) :
16 avril 2023, 10 h

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Vous avez des besoins particuliers et vous êtes soucieux d'une intégration réussie pour votre enfant au camp de jour? Il est maintenant temps de déposer votre demande pour le service d'accompagnement pour votre enfant. Vous trouverez tous les documents ainsi que l'information afin de bien compléter votre demande sur notre site web au piedmont.ca. **La date limite pour déposer le dossier de votre enfant est le 30 mars 2024.**



Pour plus d'information sur le programme :
mpaquette@piedmont.ca.

CAMPUCES DE PIEDMONT



OFFRES D'EMPLOI ANIMATEURS ET ACCOMPAGNATEURS — ÉTÉ 2024

Passionnés de l'animation recherchés!

Le programme de camp de jour, le Campuces de Piedmont, est à la recherche de personnes dynamiques et créatives pour se joindre à son équipe d'animation.

Tu rêves de passer ton été sur un site enchanteur en plus d'animer des groupes d'enfants. Tu aimes le travail d'équipe et tu as le sens de l'initiative?

Tu es disponible du 25 JUIN AU 16 AOÛT (inclusivement, en semaine) et pour la formation d'équipe les fins de semaine de mai-juin?

Nous voulons te rencontrer!



Les personnes intéressées à déposer leur candidature sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 30 janvier 2024 à emploi@piedmont.ca.

Les entrevues débuteront à la fin janvier.

Postes offerts

- Animateurs et animatrices au programme de camp de jour pour les 4 à 15 ans;
- Accompagnateurs et accompagnatrices pour enfants à besoins particuliers.

Exigences

- Être âgé d'au minimum 16 ans;
- Détenir ou réussir la formation DAFA (pour les animateurs);
- Posséder une certification de premiers soins et RCR ou suivre la formation prévue en juin (date à confirmer).

Fonctions

- Assurer le bien-être et la sécurité des jeunes;
- Animer et encadrer des activités sportives, culturelles, éducatives, artistiques et de plein air;
- Participer à l'organisation des activités spéciales;
- Planifier les activités quotidiennes en équipe.
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures

Conditions

Nous offrons des salaires débutant à 18,25 \$/hre en animation et débutant à 19,50 \$/hre en accompagnement. De plus, tu seras dans un environnement dynamique, chaleureux, une équipe hors pair, le tout pour que tu puisses vivre un été mémorable.

ORGANISMES



La Chambre de commerce et tourisme de la Vallée Saint-Sauveur | Piedmont

NOTRE MISSION

Stimuler le développement économique et promouvoir la Vallée de Saint-Sauveur/Piedmont, et ce, en collaboration avec ses membres, ses partenaires et les intervenants régionaux.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Via notre **infolettre**, nos membres sont informés de tout ce qui se passe dans notre belle vallée ; événements, formations à très bons prix ou même gratuites, et toutes informations pertinentes pour les entreprises et commerçants. Contactez-nous à info@valleesaintsauveur.com pour y ajouter votre info !

Les 12 formations **Midis Max** dédiés aux membres sont offertes à seulement 75\$ d'ici le 30 novembre 2023 !

Tous les travailleurs de la Vallée de Saint-Sauveur – Piedmont peuvent se procurer la **Carte en Nord** pour obtenir des rabais dans plus de 85 commerces... et tout commerçant peut y offrir un rabais.

Le **Bureau d'accueil touristique** est géré par votre Chambre de commerce.

Notre site Internet valleesaintsauveur.com reçoit, en moyenne, environ 9 000 visiteurs mensuellement, et cela monte à 14 000 durant la saison estivale.

Nous avons plus de 8 000 abonnés à notre page **Facebook**.



Pour plus d'information contactez-nous à info@valleesaintsauveur.com.



Mesures Alternatives des Vallées du Nord

Au sein d'une communauté, d'un milieu de vie ou d'une équipe de travail, les relations saines améliorent les conditions de vie des personnes. Et, dans une société où il fait bon vivre, c'est une priorité. L'organisme « **Mesures Alternatives des Vallées du Nord** » (**MAVN**) s'y est donc engagé et est devenu la référence en développement de compétences relationnelles dans les Laurentides.

Chez MANV, l'équipe travaille chaque jour à favoriser la communication entre des parties qui ont besoin d'un coup de pouce pour améliorer leurs relations, régler un conflit, ou réparer une situation à la suite d'un comportement préjudiciable. Le tout pour arriver à des rapports plus harmonieux. La municipalité, par le biais d'une entente avec cet organisme, met ce service à la disposition des citoyens et entreprises de Piedmont.

Mettez toutes les chances de votre côté afin d'éviter des procédures judiciaires et des coûts, qui sait, peut-être inutiles.

ÇA VAUT LA PEINE D'ESSAYER !

N'attendez pas à demain pour régler un problème avec un voisin. MAVN est **un service gratuit de médiation citoyenne**.

N'HÉSITÉZ PAS À FAIRE APPEL À LEURS SERVICES !



515, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, QC J7J 5B6
450-436-6749 poste 104
info@manv.ca

ORGANISMES



AU CŒUR DE LA
COMMUNAUTÉ!

INVITATION À CEUX ET CELLES QUI DÉSIRENT S'ENGAGER POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Nous avons, ensemble, la possibilité de changer les variables qui façonnent nos vies quotidiennes. Il s'agit de nous unir, de nous parler, de nommer les enjeux qui nous tiennent à cœur, de porter la parole des personnes aînées aux oreilles qui écoutent. Particulièrement, la participation des personnes aînées est d'une importance majeure dans les pourparlers de l'organisation communautaire d'une population vieillissante.

Nous vous invitons à vous joindre à La Table de concertation des aînés des Pays-d'en-Haut, regroupement dynamique et réceptif aux idées et projets émergents des membres citoyens et organismes.



Pour plus d'informations, consultez notre site : lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/familles-aines/table-des-aines/ et si vous désirez vous joindre à nous : 450-512-8435 ou tableainespdh@gmail.com



Une situation vous préoccupe ?

VOUS ÊTES UN ÂÎNÉ, UNE PERSONNE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ OU UN PROCHE ?

L'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES PAYS-D'EN-HAUT

compte parmi son équipe, deux intervenants qualifiés ayant pour mandat de rejoindre, d'accompagner, d'intervenir et de diriger les aînés et toute personne vulnérable vers les services et ressources dont ils ont besoin.

LE SERVICE EST GRATUIT ET CONFIDENTIEL

450 229-9020

ENTRAIDEBENEVOLEPDH.COM



ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES PAYS-D'EN-HAUT
Centre d'action bénévole
EN PARTENARIAT AVEC
Santé et Services sociaux Québec

©P004286-1



COMITÉ DES PARTENAIRES FAMILLE
des Pays-d'en-Haut

Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?



Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?



Vous avez un nouveau bébé à la maison ?



2 FAÇONS DE VOUS INFORMER!

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.



Contactez-nous pour vous inscrire!
450 275-9894
visitesvip.pdh@gmail.com



Projet financé par la MRC des Pays-d'en-Haut

ORGANISMES

Université du 3^e âge et Maison de la famille



Cours de l'Université du 3^e âge, par l'Université de Sherbrooke.

Les cours offerts par l'Université du troisième âge sont là pour satisfaire ces besoins. Voici les cours offerts à la Gare de Piedmont en hiver :

Les changements climatiques : comprendre pour agir — mercredi 7 février 2024

Conférencier : **Raynald Pépin**

Histoires de Lune, histoires de vie — mercredi 14 février 2024

Conférencier : **Robert Lamontagne**

Dans les coulisses de l'information télévisée — mercredi 21 février 2024

Conférencier : **Philippe Lapointe**

Le Code Québec — mercredi 6, 13, 20, 27 mars 2024

Conférencier : **Jacques Nantel**



Heure : de 13 h 30 à 16 h
Inscription en ligne
à compter de 9 h le 10 janvier 2024
usherbrooke.ca/uta/laurentides

Lieu :

Salle polyvalente de la Gare de Piedmont

Fête de Noël

La Maison de la Famille des Pays d'en haut est heureuse d'inviter ses familles membres à notre fête de Noël, qui se tiendra à la **salle communautaire située au 1, chemin Fournel, à Sainte-Anne-des-lacs mardi le 19 décembre de 10 h à 13 h.**

Temps en famille, visite du Père-Noël, spectacle pour enfants et Pot Luck seront au menu! **Inscriptions obligatoires au 450-229-3354 poste 204.**

Nous vous invitons aussi à suivre la page Facebook de la Maison de la Famille des Pays d'en Haut afin de voir notre programmation pour l'hiver 2024, qui sera publiée à partir du 14 décembre 2023.

La période d'inscription pour nos ateliers et activités débutera le 8 janvier 2024.

Nous vous attendons en grand nombre! Nous vous souhaitons une belle fin d'automne et un très bel hiver, rempli de temps de qualité en plein air et en famille!!



MAISON
DE LA FAMILLE
DES PAYS-D'EN-HAUT

CENTRE SPORTIF DES PAYS-D'EN-HAUT

Programmation hiver 2024

Nager pour la vie

Du 8 janvier au 8 mars 2024 (8 semaines)

Mise en forme aquatique

Du 8 janvier au 22 mars 2024 (10 semaines)

Mise en forme en salle

Du 8 janvier au 22 mars 2024 (10 semaines)

Semaine de relâche du 26 février au 1^{er} mars 2024, les cours seront suspendus.

Du 10 au 16 décembre 2023, pour les résidents d'une des municipalités partenaires au Centre sportif Pays-d'en-Haut (Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson)

Du 17 au 23 décembre 2023, pour tous

Notez que du 10 au 23 décembre 2023, vous pourrez vous inscrire en ligne ou en personne selon l'horaire suivant :

HEURES ET DATES D'INSCRIPTIONS

À NOTER

En ligne

Du 10 au 23 décembre 2023

9 h à 20 h Tous les jours

En personne

Du 10 au 23 décembre 2023

9 h à 20 h Du lundi au vendredi

9 h à 17 h Samedi et dimanche



Glace IGA

Pour toute demande d'informations en lien avec les réservations de la Glace IGA, les horaires de patinage libre, hockey libre et bâton-rondelle, **veuillez-vous informer auprès du responsable aréna, Sylvain Descoteaux, au 579 202-1722 poste 8403 ou à sdescoteaux@cspdh.com. 252, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, Québec, J8B 0K6 — 579 202-1722 centresportifpaysdenhaut.com**

Évaluation gratuite du niveau des nageurs

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un membre de votre famille à un cours offert dans le cadre du Programme Nager pour la vie? Afin de choisir le bon niveau au moment de l'inscription, présentez-vous au Centre sportif Pays-d'en-Haut où nos experts seront disponibles pour évaluer le nageur et vous recommander le niveau approprié, selon l'âge et les habiletés de celui-ci. L'évaluation se fait dans l'eau et par conséquent, vous devez avoir votre bonnet et maillot de bain.

Notes :

- L'évaluation n'est pas nécessaire pour les enfants âgés de 4 mois à 3 ans, car l'inscription se fait en fonction de l'âge du participant;
- Cette évaluation permet seulement de déterminer le bon niveau du nageur et ne priorise pas votre place lors de la période d'inscriptions.

Service d'évaluation gratuit et sans rendez-vous, offert selon les plages horaires suivantes :

- Jeudi 7 décembre 2023, de 17 h 30 à 20 h;
 - Samedi 9 décembre 2023, de 14 h à 17 h.
- À votre arrivée, présentez-vous à l'accueil, on se fera un plaisir de vous diriger!



Fais carrière au Centre sportif Pays-d'en-Haut!

Tu es comme un poisson dans l'eau et tu es à la recherche d'un employeur à l'écoute de tes besoins qui te permettra de développer ton sens du leadership? Plusieurs opportunités d'emploi s'offrent à toi! **Vivaction Inc. est à la recherche de Sauveteurs/Sauveteuses — Piscine ainsi que de moniteur.ice de natation.**

Pour rejoindre l'équipe du Centre Sportif de la MRC des Pays-d'en-Haut, visite le : centresportifpaysdenhaut.com/emplois/



NOS COORDONNÉES

450 227-0000, poste 4121
bibliotheque@vss.qc.ca
mabiblioamoi.ca



Heures d'ouverture

Lundi :	Fermé
Mardi :	11 h à 18 h
Mercredi :	11 h à 18 h
Jedi :	11 h à 18 h
Vendredi :	11 h à 18 h
Samedi :	10 h à 15 h
Dimanche :	Fermé

Consultez le site internet de la Ville pour connaître les heures d'ouverture pour la période des Fêtes.

Abonnement

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.

Non-résidents :

150 \$ pour les 14 ans et moins
175 \$ pour les 15 ans et plus

HEURE DU CONTE, SPÉCIAL NOËL AVEC ROXANE TURCOTTE

Joëllie et son Casse-Noisette

**Lundi 11 décembre,
9 h 15 ou 10 h 30**

Bibliothèque

Lecture d'un conte de Noël
pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.



HEURE DU CONTE

**Lundi 29 janvier et 26 février,
9 h 15 ou 10 h 30**

Bibliothèque

Lecture et animation d'un conte
pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.

SAINT-VALENTIN

Mercredi 14 février

Pour tous les citoyens de Saint-Sauveur
et Piedmont

Sur les heures d'ouverture de la bibliothèque,
soit de 11 h à 18 h, il y aura des surprises
chocolatées, des petites pensées et des
livres mystères.

Peinture sur céramique 18 h

Activité pour adultes seulement
Chalet Pauline-Vanier

**Peignez votre pièce de céramique
(bibelot, tasse, bol, etc.) sous le thème
de la Saint-Valentin.**

Il vous sera possible d'apporter
votre boisson alcoolisée.

Inscription pour les résidents de Saint-Sauveur
et Piedmont : dès le 8 janvier.

Inscription pour tous : dès le 15 janvier.

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût
des livres à votre enfant de moins d'un an,
inscrivez-le à la bibliothèque et il **recevra
gratuitement un ensemble-cadeau
comportant un livre.**

MUNICIPALITÉ de Piedmont



Crédit photo : Caroline Pelletier

HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0
450 227-1888

GARAGE MUNICIPAL

568, boul. des Laurentides, Piedmont QC J0R 1K0
450 227-1888

Heure d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à midi

VISITEZ NOTRE SITE WEB : piedmont.ca



Pour joindre le maire,
Martin Nadon :
450 227-1888,
poste 231
maire@piedmont.ca

Pour joindre tous
les autres services,
un seul numéro
à retenir soit le
450 227-1888

Pour information
générale, vous
pouvez également
transmettre
un courriel à
info@piedmont.ca

Pour la liste
complète des
courriels et numéros
de poste, n'hésitez
pas à consulter
notre site web à
piedmont.ca



PCF



LE
Piedmontais

Rédaction et coordination : Municipalité de Piedmont
Réalisation : Simplement Concept



LE Piedmontais